

Sujet : [INTERNET] Tr: Courriers concernant le bois de Bramard.

De : jeanpierre.dasque@neuf.fr

Date : 27/05/2022 16:44

Pour : pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr

----- mail transféré -----

Envoyé: vendredi 27 Mai 2022 16:40

De : djps6543@neuf.fr

A : "jeanpierre.dasque "

Objet : Courriers concernant le bois de Bramard.

Monsieur le Préfet.

Voici deux courriers sous forme PDF concernant ce sujet délicat.

Avec nos sincères salutations.

M et Mme Dasque.

— Pièces jointes : —

Lettre .JPD. CEq et Préfet 43.Bois de Bramard..PDF	1,1 Mo
--	--------

Lettre .SD. CEq et Préfet 43.Bois de Bramard..PDF	1,1 Mo
---	--------

Préfecture de la Haute-Loire
6 avenue du Général-de-Gaulle
43000 Le Puy-en-Velay

le 26 mai 2022 à St Victor Halescours

Objet : projet ZA du Bois de Bramard

à l'attention de M. Eric Étienne, préfet de la Haute-Loire,
et de M. Henri de Fontaines, commissaire-enquêteur

Messieurs,

Je soussigné, M. Dasque Jean Pierre
résident sur la commune de Saint Victor Halescours

manifeste mon désaccord quand au projet de création de la Zone Artisanale Bois de Bramard.

En effet, ce bois constitue une zone humide
très importante riche en biodiversité. De plus
compte tenu des problèmes d'eau qui se
posent chaque année il n'est pas du tout judicieux
de détruire une zone humide. De plus, il coûte
cinq fois moins cher de sauvegarder, de sanctuariser une
zone humide que de compenser les services qu'elle nous rend après
l'avoir détruite.

Je demande donc aux autorités compétentes de refuser la réalisation de ce projet.

En vous priant de prendre attentivement en considération ce point de vue, je vous prie de recevoir,
Messieurs, mes sincères salutations,

M. Dasque

Préfecture de la Haute-Loire
6 avenue du Général-de-Gaule
43000 Le Puy-en-Velay

le 26 mai 2022 à M. Victor Nulesceurs

Objet : projet ZA du Bois de Bramard

à l'attention de M. Eric Étienne, préfet de la Haute-Loire,
et de M. Henri de Fontaines, commissaire-enquêteur

Messieurs,

Je soussigné.e, Sylvie DASQUE
résident sur la commune de 123 chemin des châteaux la Courne 43140 à Victor Nulesceurs

manifeste mon désaccord quand au projet de création de la Zone Artisanale Bois de Bramard.

En effet, nous avons des arbres et des zones humides par
lequel combat de réglementer et le réajustement
de manière à ne pas les détruire ? Nous avons
besoin aussi de préserver la nature pour la biodiversité
espace naturel de loisirs. L'enquête préalable laisse
à penser (nuissances ruelles, incidents d'éclairage sur la
nature) sont mal évaluées.

Je demande donc aux autorités compétentes de refuser la réalisation de ce projet.

En vous priant de prendre attentivement en considération ce point de vue, je vous prie de recevoir,
Messieurs, mes sincères salutations,

